



TITRE PROFESSIONNEL

Vendeur(se) Conseil en Magasin



Qu'est-ce qu'un Titre ?

C'est une certification : un titre délivré par le ministère du travail enregistré au RNCP et certifié de niveau IV – équivalent niveau BAC. Chaque titre professionnel est composé de plusieurs certificats de compétences (CCP). Chaque CCP peut être obtenu indépendamment. Il faut donc valider tous les CCP pour obtenir le titre.

Pour quels métiers ?

Conseiller(ère) de vente, vendeur / vendeuse, vendeur / vendeuse technique, Employé(e) commercial(e)...

[Titre professionnel de niveau 4 – certification code RNCP 13620](#)

Prérequis

Aucun prérequis.
Validation du dossier sur entretien.

Objectifs

- Accueillir, conseiller, vendre et fidéliser la clientèle.
- Connaître les produits et services de l'entreprise.
- Contribuer à la tenue et à l'animation de l'espace de vente physique ou virtuel.

Cursus au choix

De l'ordre de **500 heures** de formation sur 12 mois

- > En contrat de professionnalisation
- > En contrat d'apprentissage

Rythme

1 journée par semaine
et
1 semaine toutes les 5 à 6 semaines

Contenu

- **Bloc 1** : Développer sa connaissance des produits et contribuer à l'animation de l'espace de vente :

veille commerciale
animation de l'espace de vente
flux des marchandises

- **Bloc 2** : Vendre et Conseiller en magasin :

entretien de vente
fidélisation et gestion des réclamations
prise en compte des objectifs fixés

- **Compétences transversales** : Culture et expression, Droit, Anglais et gestion commerciale.

- **Ateliers professionnels**
- **Entraînements au grand oral**

Évaluation

- Contrôle continu
- Dossier professionnel
- Grand oral

EFFECTIF

15 par classe maximum

CERTIFICATION

Centre agréé par la **DIRECCTE**



28 rue des Fougères - 17100 SAINTES



05 46 94 39 25



contact@clip-saintes.fr



www.clip-saintes.fr